AUDITIONS DES MINISTRES PAR BOUTEFLIKA

Priorité aux affaires de sécurité

C'est aujourd'hui, dimanche, que les membres du gouvernement reprennent le travail après un court congé entamé le 5 juillet dernier. Une reprise qui coïncide cette année avec le début du Ramadan et, donc, avec les désormais traditionnelles auditions «ramadanesques» par Bouteflika.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Ces rendez-vous du Ramadan, instaurés par Bouteflika depuis quelques années, seront quasiment les seules activités institutionnelles durant tout le mois du jeûne. Leur caractère solennel, leur durée (parfois au-delà même de l'heure du f'tour) font que ces auditions ont fini par devenir la terreur des ministres.

A ces conclaves assistent régulièrement, outre Bouteflika et le ministre concerné, le Premier ministre Ahmed Ouyahia, le vice-Premier ministre Yazid Zerhouni, le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, le ministre des Finances, Karim Djoudi, le ministre de la Prospective et des Statistiques, Abdelhamid Temmar, ainsi que le ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Belkhadem.

Lorsque le secteur est sensible (finances, intérieur, énergie, etc.), le patron du département renseignement et sécurité, le général de corps d'armée Mohamed Mediène, dit Tawfik, y assiste aussi. «Le programme des auditions n'a pas encore été communiqué par la présidence. Cela commencera probablement à la fin de semaine ou alors au début de la semaine prochaine», nous confie une source très bien informée.

«Ce qui est certain est le fait que la toute première réunion sera consacrée aux affaires de la sécurité nationale. Le président réunira, de ce fait, tous les hauts responsables des différents services de sécurité. N'y assisteront, en dehors de ces responsables, que le ministre délégué à la Défense nationale, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur. Aussi, et de par sa nature même, ni la date de sa tenue ne sera communiquée, ni elle ne sera sanctionnée d'un communiqué public», nous confie toujours la même source. Aussi, et comme c'est la tradition, ce sera le secteur de l'intérieur et des collectivités locales qui sera passé à la loupe tout de suite après, suivi par le secteur des finances. Ce ne sera qu'une fois ces trois auditions faites que la présidence communiquera aux différents ministres les dates de leurs passages respectifs au Palais d'El-Mouradia. «Comme l'an dernier, des ministres auront à être présents lors de plusieurs auditions.

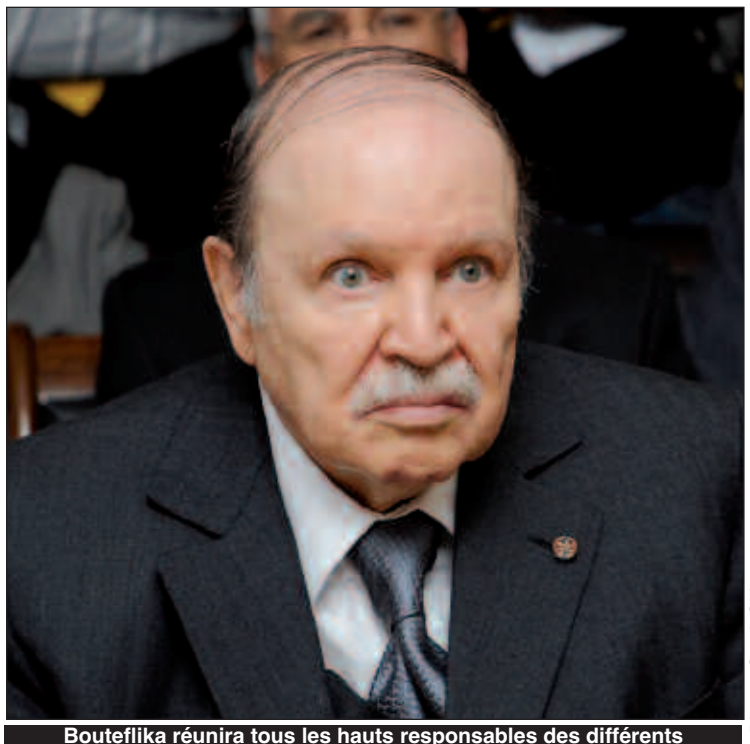

Photo : Samir Sid

Bouteflika réunira tous les hauts responsables des différents services de sécurité.

En fait, il y a des secteurs qui sont liés par affinités. Ainsi, par exemple, quand le ministre de l'Education nationale est auditionné, il y aura obligatoirement l'assistance de ses collègues de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle en plus du ministre de la Jeunesse et des Sports, etc.».

A l'arrivée, cela donne des réunions regroupant généralement une vingtaine de hauts responsables. Un vrai Conseil des ministres au quotidien !

K. A.

IL ACCUSE GHOUL D'ÊTRE À LA SOLDE DU SYSTÈME

Les non-dits de Akouchi

Le secrétaire général du mouvement El Islah a laissé entendre, hier, que Amar Ghoul est chargé d'une mission pour le compte du pouvoir.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Jeter un pavé dans la mare sans provoquer d'éclaboussures.

C'est ce qu'a tenté de faire, hier, Hamlaoui Akouchi en s'en prenant nommément à Amar Ghoul, actuel député du Mouvement de la société pour la paix.

«Je dois reconnaître que notre partenaire Aboudjerra Soltani a été d'une grande correction et a tenu parole jusqu'au bout. Par contre, on constate que l'Alliance pour une Algérie verte a été victime de la fraude dans toutes les wilayas. Partout, sauf à Alger où Amar Ghoul était tête de liste», a souligné le secrétaire général du mouvement El Islah lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti. Une accusation à peine voilée.

Pressé par les journalistes d'exprimer clairement le fond de sa pensée, Akouchi s'est contenté de répondre : «C'est tout juste mon avis. Mais ceux qui l'ont mis à Alger savaient pertinemment ce qu'ils faisaient.»

Il n'en dira pas plus malgré l'insistance des représentants de la presse.

Pourtant, durant son intervention, Akouchi avait évoqué une sorte de plan que le «pouvoir» serait, selon lui, sur le point de mettre en pratique.

«Nous avons atteint une situation de paralysie politique et institutionnelle jamais vécue auparavant.

Cette fois-ci, ils vont laisser passer le Ramadan, la rentrée sociale puis les élections locales. Ce n'est qu'après que le gouvernement sera formé. Bien entendu, ni les partis de l'Alliance de l'Algérie Verte, ni le Front des forces socialistes ni même le Parti des travailleurs. D'autres formations vont y siéger», dira-t-il.

Une autre allusion à Amar Ghoul qui serait sur le point de lancer son propre parti politique. Pour Hamlaoui Akouchi, la crise politique actuelle est à mettre sur le compte d'un seul homme : Abdelaziz Bouteflika.

«Le pays croule sous les problèmes, mais même les ministres avouent n'avoir aucun pouvoir. Tous disent que rien ne se décide sans le président de la République. Mais d'un autre côté, tout le monde dit que Bouteflika n'y est pour rien et que ce sont les membres du gouvernement qui ne font pas leur travail. C'est d'ailleurs ce que nous entendons et lisons tous les jours dans les télévisions privées et les journaux», a expliqué Akouchi.

T. H.

Photo : NewPress

Akouchi dénonce un complot du pouvoir.

FIN DE LA PÉRIODE D'ORIENTATION

Quel taux de satisfaction pour les bacheliers ?

Les nouveaux bacheliers connaissent depuis ce matin leurs affectations. Une étape cruciale dans le processus d'inscriptions universitaires et dont la réussite dépendra du nombre de recours. Les bacheliers non satisfaits disposent de deux journées pour contester l'orientation qui ne tient pas forcément compte des choix formulés.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Fin de la période d'incertitude pour les nouveaux bacheliers. Ils savent depuis aujourd'hui dans quelle université ils devront poursuivre leurs études. Tous ne seront pas satisfaits et introduiront des recours. Combien seront-ils cette année à contester l'orientation faite d'office ?

L'année dernière, ils étaient nombreux à faire part de leur insatisfaction. Pour éviter ce scénario, le ministère de l'Enseignement supérieur n'a cessé de rappeler la nécessité de respecter à la lettre les dispositions de la circulaire ministérielle organisant les inscriptions. Après l'euphorie née de l'obtention du baccalauréat, les futurs étudiants se heurtent souvent à la dure réalité : il ne suffit pas d'avoir son bac, encore faut-il remplir plusieurs conditions avant de pouvoir accéder à l'université de son choix.

Les bacheliers ont dû sélectionner dix universités par ordre décroissant, en optant pour une formation dans le système LMD, dans des écoles préparatoires ou classes intégrées. Un choix qui doit cependant obéir à certains critères qui ne sont pas toujours compatibles avec les vœux du futur étudiant.

La capacité d'accueil de l'établissement et la moyenne obtenue au baccalauréat en font partie. Il n'est pas rare que même avec une bonne moyenne, le bachelier n'obtient pas la filière de son choix.

Cela est d'autant vrai pour les bacheliers ayant obtenu le fameux sésame avec une moyenne tout juste supérieure à 10. Souvent, la fiche de vœux constitue un véritable casse tête et un piège puisque même si c'est au niveau de la dernière université cochée sur la liste de vœux qu'est affecté l'étudiant, il sera répertorié dans la case des vœux exaucés alors que très souvent, passé les trois ou quatre premiers choix, les bacheliers font du «remplissage» pour remplir la fiche de vœux où doivent obligatoirement figurer dix universités. Pour l'année dernière, le ministère de l'Enseignement fait savoir que 48% des inscrits se sont vu orientés vers la filière qui figurait en tête de liste de leur choix et que plus de 92% ont été inscrits dans l'une des dix filières qu'ils ont sélectionnées. Pour cette année, il faudra attendre la clôture de la période des recours pour connaître le taux de satisfaction. Les inscriptions définitives sont prévues du 26 au 30 juillet.

Pour les candidats désirant s'inscrire dans les écoles et instituts nécessitant des tests d'aptitude, la période des concours et des entretiens s'étalera du 23 au 26 juillet. Tout comme l'année dernière, l'ensemble du processus se fait via le net.

N. I.